



DEPUIS 60 ANS, AU SERVICE DES NANTERRIENS...
L'OFFICE CONTINUE À CONSTRUIRE
Et livre 173 logements en 2011 !



EN VUE

LE 27 MAI, AVEC LES VOISINS... ON FÊTE LES 60 ANS DE L'OFFICE !

Comment mieux fêter l'anniversaire de leur Office pour les locataires que de le faire avec ses voisins dans sa résidence ? Pour l'occasion, l'Office fournira à ceux qui le souhaitent, des tee-shirts, casquettes, calicots célébrant l'événement. La disponibilité de ces supports sera annoncée prochainement dans ses publications.

Un certain nombre de résidences connaissent déjà la maintenant traditionnelle fête des voisins et leurs locataires ou associations appellent le service communication pour commander le matériel édité par le comité national de la fête des voisins ; ils pourront cette fois-ci commander en plus le matériel du 60e anniversaire de l'Office. Une bonne occasion pour les locataires des résidences qui ne l'ont encore jamais organisée de le faire cette année pour saluer leur Office.

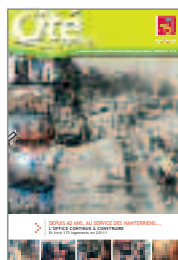
Avis à tous...

Le service Info/com. de l'Office travaille à l'élaboration d'une exposition qui sera inaugurée à la fin du mois d'avril dans l'espace accueil du siège de l'Office sur le thème : « l'Office municipal HLM de Nanterre : soixante ans de diversité architecturale et d'innovation ».

Les photos, documents, écrits... que peuvent posséder les locataires sur cette histoire qui est aussi la leur, sont les bienvenus pour enrichir cette expo.

Contact: (les lundis, mercredis, vendredis) Olivier PERROT 01 47 25 66 09.

N° 26



Construction 42 rue
Paul Vaillant-Couturier en 1952



04

À votre service
RÉSULTATS DES
ÉLECTIONS



08

Parenthèse
CARTON ROUGE AU MAL
LOGEMENT

Fondation Abbé Pierre



10

Voisins Voisines
L'ÉVÈNEMENT

Les concerts de palier



16

Reportage photo
LES NOUVELLES
RÉSIDENCES

Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr

Directeur de la publication : Pierre-Hugues Loriéac'h • **Rédacteur en chef :** Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint :** Sonia Marcelle • **Maquette :** Guy Chaillou

Photographies : Olivier Perrot • **Publicité :** HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie :** L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

Tirage : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite.**



Éditorial



Raymond BARBET

En mars 1951, **Raymond BARBET**, alors maire, fondait l'Office Public d'HLM de Nanterre. Bien des péripéties et des événements ont marqué l'histoire de notre Office, intimement mêlée à celle de la ville. Premier bailleur social de la ville, comptant aujourd'hui plus de dix mille logements, présents dans presque tous les quartiers, l'Office municipal loge près d'un nanterrien sur trois. Il permet ainsi à des familles pour la plupart aux revenus modestes, sinon très modestes, de loger dans la ville préfecture des Hauts-de-Seine à un quart d'heure du centre de Paris dans des appartements de qualité à loyer abordable. Ses résidences dont l'architecture au fil des décennies est représentative de chaque époque, s'insèrent harmonieusement dans le tissu urbain de la commune et attestent des progrès réalisés dans le domaine de la construction du logement social qui dépasse souvent la qualité des résidences réalisées par le secteur privé.

Même si tout n'y est pas simple selon les périodes et les quartiers (Nanterre n'est pas sur la lune !) les résidences construites par l'Office, la qualité de leur entretien et de leurs rénovations, brisent le cliché péjoratif des HLM souvent complaisamment colporté par les médias.

C'est aussi une des fiertés de l'Office de n'avoir pas cédé à la mode consistant à masquer la réalité HLM de l'organisme en supprimant les fameuses trois lettres et en le rebaptisant d'un nom anodin style : « le logement nanterrien » ; non, l'Office est fier d'être à la fois municipal, donc service public, et HLM, c'est-à-dire offrant des habitations à loyer modéré, le sigle étant aussi synonyme de solidarité et d'entraide.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les organismes du logement social aujourd'hui, notamment en termes de financement d'État, l'Office municipal HLM de Nanterre, soutenu par une municipalité qui depuis toujours fait du logement social une priorité de son action, aujourd'hui conduite par Patrick JARRY, livrera en 2011 : 173 logements.

Qui dit mieux dans les Hauts-de-Seine ?

Pierre-Hugues LORLÉAC'H
Directeur Général



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

“ Le 8 décembre 2010 à eu lieu le dépouillement des bulletins de vote pour l'élection des représentants des locataires au Conseil d'Administration de l'Office ”

Inscrits : 9 818
Votants : 2 261 (23,03%)
Exprimés : 2 174 (22,14%)
Blancs & nuls : 87

Ont obtenu :
CNL : 1 225 (56,35%)
CGL : 420 (19,32%)
CLES : 367 (16,88%)
LOCADEUX : 162 (7,45%)

Sont élus :
Alain RIBES (CNL)
Pierre BERNIÈRE (CNL)
Hugo FERRAZ (CGL)
Marie-Josée De JENLIS (CLES)



DES NOUVEAUX ÉLUS, DES RÉÉLU(E)S

Le vote à l'Office a confirmé la tendance nationale enregistrée, à savoir une baisse sensible de la participation des locataires avec 22,14% (29,32% en 2006).

Un constat inquiétant pour les associations de locataires qui défendent le droit au logement social de qualité et plus généralement pour la vie citoyenne de notre pays qui a plus que jamais impérativement besoin de l'investissement de chacune et de chacun.

Les réélus :

Marie-José DE JENLIS Une femme de dialogue(s)



raison pour laquelle, ce jeune retraité de la pharmacie centrale a été syndicaliste tout au long de sa carrière professionnelle, est engagé politiquement et assume depuis plusieurs années des responsabilités à la direction de la CNL des Hauts-de-Seine.

D'une amabilité toujours égale, assidue à toutes les initiatives et réunions que sa fonction suscite, elle représente les locataires au nom de la CLES (confédération des locataires des ensembles sociaux) au conseil d'administration de l'Office depuis 1994. Locataire depuis 1978 d'une des tours Aillaud dans le quartier Parc-sud, conseillère municipale d'opposition, elle est très attachée à sa ville qu'elle a vue considérablement changer et a vécu intensément tous les grands moments qui l'ont marquée, glorieux comme tragiques. Elle entame un nouveau mandat avec l'esprit qu'il l'a toujours animée, c'est-à-dire constructif et à l'écoute des locataires.

Il est le second « ancien » des administrateurs représentant les locataires au conseil d'administration. Les locataires le connaissent bien, comme un homme de terrain qui sait faire « remonter » les réclamations sur les dysfonctionnements qui surviennent dans la vie de l'Office.

Les élus :

Pierre BERNIERE Un élu militant

Souriant et d'un accès facile, **Pierre BERNIERE**, nouvel élu CNL des locataires et nouveau Président du conseil local de la première association des locataires du patrimoine de l'Office (et de la commune), correspond bien à l'image du militant de terrain qu'on rencontre dans les syndicats, les associations de solidarité et d'entraide, qui est toujours prêt pour l'action lorsqu'il s'agit d'une cause juste. Pierre est un vieux Nanterrien. Habitant il y a une trentaine d'années dans le quartier du Petit-Nanterre, dans la cité des Canibouts appartenant à la société LOGIREP, il a été l'un des premiers locataires de la résidence de l'Office construite au Mont-Valérien, la résidence Jean Moulin, livrée en 1989.

Ouvrier ajusteur chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes, il s'est vu attribuer un logement relevant du contingent 1 %. Syndicaliste CGT, militant communiste, il fut également un militant mutualiste tellement efficace qu'il devint Président de l'union départementale des Hauts-

Alain RIBES

Un homme de message(s)

Au premier abord bourru, son air ronchon cache un cœur « gros comme ça » et un vrai souci pour les autres. C'est la



Cette élection a été l'occasion d'un renouvellement important des représentants des locataires de l'Office ; en effet, pour la CNL, Michel **DESBOIS** ne se représentant pas, c'est Pierre **BERNIERE**, qui l'a remplacé, pour la CGL, c'est Denis **ROY**, qui ne se représentait pas, et c'est Hugo **FERRAZ** qui l'a remplacé. Les « anciens » élus sont Marie-José **DE JENLIS** et Alain **RIBES**. Ce numéro de « Cité-mag » présente donc brièvement ces deux derniers élus, déjà bien connus des locataires et plus longuement Pierre **BERNIERE** et Hugo **FERRAZ**.

À votre service

de-Seine de la fédération des Mutuelles de France qui regroupait vingt-cinq mutuelles. Il y a cessé son activité de permanent en juin 2010.

Nous lui avons demandé comment il concevait ses nouvelles responsabilités :



« D'abord et pour être clair, comme défenseur des droits des locataires. Même si je ne mets pas l'Office municipal HLM sur le même plan que les autres bailleurs de la ville, il est tout de même, et c'est normal, dans une logique gestionnaire, c'est la raison pour laquelle j'entends, au sein du conseil d'administration comme sur le terrain me situer en permanence du point de vue des intérêts des locataires, sans concession.

Ensuite, parce que je suis un élu appartenant à la première association nationale de locataires, la CNL, je défendrai les positions nationales de cette dernière, qui agit au quotidien pour préserver cet acquis essentiel pour notre pays qu'est le logement social.

Pour mener à bien cette nouvelle tâche, je n'ai surtout pas l'intention de travailler seul, au contraire. Je vais faire en sorte d'associer le maximum de locataires à la réflexion et à l'action pour

défendre et promouvoir le logement social de qualité, en aidant notamment ceux qui le souhaitent à implanter une amicale dans leur résidence, car plus nombreuses seront les organisations de locataires, mieux sera défendu et amélioré leur cadre de vie ».

Hugo FERRAZ
Un élu citoyen

Affable et l'œil malicieux, **Hugo FERRAZ**, nouvel élu CGL des locataires habite la cité des Provinces françaises dans le quartier Université depuis dix ans. Très engagé dans le processus de concertation du programme de renouvellement urbain et social (PRUS) du quartier Université, urbaniste de formation, il est devenu l'animateur de la réflexion des locataires et le président de la toute nouvelle amicale des Provinces françaises.

C'est avec beaucoup de dynamisme et d'idées nouvelles qu'il aborde sa nouvelle tâche d'administrateur, une volonté affirmée d'être à l'écoute des locataires et de les associer à l'effort général pour améliorer le cadre de vie de tous.

C'est avec son joli accent portugais qu'il a confié à « Cité-mag » ses intentions et ses espoirs



« Les habitants de nos quartiers ont une expérience indispensable à l'enrichissement de la vie citoyenne de la commune et doivent être associés à la réflexion et aux décisions qui les concernent. J'ai l'intention de fournir un gros effort d'information et d'écoute des locataires dans les différentes résidences de l'Office, où je tiendrai régulièrement des permanences. Je souhaite proposer aux autres associations de locataires présentes sur le patrimoine de l'Office de créer des synergies pour réaliser des initiatives efficaces pour améliorer la vie dans les résidences. Je pense que les associations de locataires ont besoin d'une aide plus importante de l'Office en termes de formation, qui leur permettrait d'être mieux à même de comprendre des enjeux parfois complexes pour quelqu'un qui n'est pas spécialiste de l'urbanisme ».



DETAIL DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES DU 8 DÉCEMBRE 2010

A) Participation par quartier :

Groupe	Inscrits 2010	Votants 2010	Participation 2010	Rappel 2006	Rappel 2002
JOLIOT-CURIE I ET III	576	217	37,67%	44,71%	41,70%
MONT VALERIE	462	151	32,68%	38,48%	41,01%
AMANDIERS-JOLIOT CURIE II	328	113	34,45%	37,88%	39,63%
DAMADES-PVC-SOURCE	773	214	27,68%	35,43%	41,44%
CENTRE VILLE	191	50	26,18%	32,96%	32,49%
LORILLEUX	468	99	21,13%	30,97%	33,19%
PROVINCES FRANCAISES	570	132	23,16%	30,06%	24,49%
ARAGON-OPERA-PARC NORD	222	58	26,13%	29,91%	36,77%
BERTHELOT	587	117	19,93%	29,80%	31,72%
CHEMIN DE L'ILE	1212	298	24,62%	28,27%	28,77%
CHAMP AUX MELLES	930	198	21,29%	26,82%	31,56%
FELIX FAURE	138	24	17,39%	27,27%	24,43%
AILLAUD - FONTENELLES NORD	906	182	20,09%	25,99%	25,17%
PETIT NANTERRE PALULOS	1160	166	14,31%	22,65%	22,81%
COLOMBE-PIERREUX-ETANG-GREUZE	940	191	20,32%	22,64%	24,94%
PETIT NANTERRE PLA	375	68	18,13%	22,16%	21,00%
Régie 51 Divers groupes	81	11	13,58%		
Régie X - Divers groupes		12			
Total Office	9919	2261	22,79%	29,32%	30,42%

B) Résultats par liste

Groupe	Exprimés 2010	CNL		CGL		CLES		LOCADEUX	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
JOLIOT-CURIE I ET III	213	179	84,04%	12	5,63%	15	7,04%	7	3,29%
MONT VALERIE	151	115	76,16%	13	8,61%	15	9,93%	8	5,30%
AMANDIERS-JOLIOT CURIE II	112	88	78,57%	8	7,14%	9	8,04%	7	6,25%
DAMADES-PVC-SOURCE	209	120	57,42%	21	10,05%	62	29,67%	6	2,87%
CENTRE VILLE	49	35	71,43%	9	18,37%	5	10,20%	0	0,00%
LORILLEUX	95	44	46,32%	13	13,68%	37	38,95%	1	1,05%
PROVINCES FRANCAISES	129	60	46,51%	67	51,94%	17	13,18%	5	3,88%
ARAGON-OPERA-PARC NORD	56	33	58,93%	10	17,86%	5	8,93%	8	14,29%
BERTHELOT	113	70	61,95%	20	17,70%	15	13,27%	8	7,08%
CHEMIN DE L'ILE	239	133	56,49%	71	29,71%	25	10,46%	8	3,35%
CHAMP AUX MELLES	184	114	61,96%	19	10,33%	28	15,22%	23	12,50%
FELIX FAURE	23	5	21,74%	0	0,00%	1	4,35%	17	73,91%
AILLAUD - FONTENELLES NORD	177	53	29,94%	29	16,38%	80	45,20%	15	8,47%
PETIT NANTERRE PALULOS	163	85	52,15%	46	28,22%	26	15,95%	6	3,68%
COLOMBE-PIERREUX-ETANG-GREUZE	163	77	47,24%	49	29,45%	16	9,76%	41	24,40%
PETIT NANTERRE PLA	63	25	39,68%	30	47,62%	7	11,11%	1	1,59%
Régie 51 Divers groupes	11	5	45,45%	2	18,18%	3	27,27%	1	9,09%
Régie X - Divers groupes	4	2	50,00%	1	25,00%	1	25,00%	0	0,00%
Total Office	2174	1225	56,35%	420	19,32%	367	16,88%	162	7,45%



« CARTON ROUGE AU MAL LOGEMENT »

Catherine DESSANE
Administrateur de l'Office

Comme tous les ans depuis une quinzaine d'années, la fondation a présenté son rapport sur l'état du logement en France et avec d'autres, dénonce le désengagement financier de l'État dans la construction de logements locatifs qui a conduit à une grave crise.

De réformes en promesses et en mesures successives, les différents gouvernements ont abouti à une pénurie d'un million de logements sociaux, qui touche les plus modestes mais

aussi maintenant de façon significative les couches moyennes.

On sait par ailleurs qu'il existe dans notre pays entre un million cinq à deux millions de logements vacants.

Ainsi le désinvestissement de l'État du logement social s'est transféré sur l'investissement du logement privé, respectivement à hauteur de 30 % pour le premier et de 70 % pour le second (la défiscalisation de l'investissement Scellier peut aller jusqu'à un maximum de 75 000 € par logement.)

“ C'est le « coup de gueule » de la fondation Abbé Pierre qui a présenté son 16ème rapport le 1^{er} février dernier. ”





Le taux d'effort moyen des locataires s'est considérablement renchéri en 20 ans passant de 23 % à 38 %.

La bulle immobilière a multiplié par deux le prix du logement à l'achat en 10 ans.

La crise du logement comme le chômage (+ 675 000) génère l'exclusion et la précarité.

Cette situation de grande urgence touche environ 10 millions de personnes en France dont 3,6 millions d'entre eux par le mal logement et parmi ces derniers 600 000 enfants.

Cette année, la Fondation Abbé Pierre a mis particulièrement l'accent sur les mirages du « tous propriétaires » cher à la politique gouvernementale qui aide l'investissement privé.

Si vouloir être propriétaire est un souhait légitime, il faut voir à quel prix et à quelles conditions. Les statistiques sont claires, le pourcentage des couches les plus aisées qui achètent augmente, alors qu'il y a régression des ménages modestes dans l'accession. Autrement dit, cela conduit à renforcer les inégalités. La crise économique

aidant, de nombreuses familles connaissent des situations de surendettement. De plus environ 356 000 logements sont concernés par des « copropriétés dégradées ».

La fondation Abbé Pierre déclare « l'état d'urgence » de la situation du logement et appelle à se mobiliser pour la combattre et infléchir la politique du logement, responsable de graves dérégulations et d'amplification de la crise sociale.

Ainsi le rapport n'en reste pas au diagnostic approfondi des causes de la crise du logement, il met en débat des propositions plus justes et plus efficaces :

- « Produire/capter (référence aux logements vacants) massivement et sans délais des logements car chacun doit pouvoir être logé dignement »

- « Maîtriser les prix et réguler les marchés, car le logement n'est pas un bien comme les autres »

- « Construire une ville de qualité,

équitable et durable : un impératif pour vivre ensemble »

- « Combattre et prévenir les facteurs d'exclusion et d'inégalités pour en finir avec le mal logement »



LES CONCERTS DE PALIER » :

L'ÉVÉNEMENT

En novembre 2010, l'Office, en liaison avec la Maison de la Musique, a organisé le premier « Festival de concerts de palier » dans plusieurs résidences du patrimoine. Ce dernier a eu un retentissement qui a dépassé les espérances de ses initiateurs, au point qu'un second Festival en 2011 est évoqué avec enthousiasme. Ainsi, des chaînes de télévision (M6, France 3 régions), des journaux : le Parisien, l'Express, et d'autres comme l'hebdomadaire chrétien « la Vie » lui ont consacré de larges développements. Nous avons choisi, avec son aimable autorisation, de publier l'article paru dans ce dernier le 25 novembre 2010, sous la signature d'Audrey Stiti, qui nous a semblé bien rendre compte de l'esprit qui a présidé à cette belle initiative, présenté dans le cadre de la rubrique justement nommée « bien vivre ensemble ».

TULIPES



MUSIQUE SUR LE PALIER DES RENCONTRES A LA CLÉ

Il est à peine 18h30 et le quartier du Vieux-Pont, de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, semble s'animer. Au troisième étage du HLM Heudebert, un événement se prépare. Sur le palier, les habitants s'affairent : mettre en place les chaises et les coussins, apporter les plats et les friandises, calmer les enfants. Après leur journée de travail, ils sont presque une cinquantaine à attendre au 73 rue Thomas Lemaître. Car ce soir, c'est concert.

L'événement est unique en France. Il s'agit du premier festival de Concerts de palier, organisé par la Maison de la musique de Nanterre. Simultanément, dans quatre quartiers HLM de la commune, des musiciens vont jouer dans les immeubles. Brahms, Schubert, Mendelssohn, Mozart : des partitions de choix et des rencontres uniques imaginées depuis deux ans par Dominique Laulanné, directeur artistique de la Maison de la Musique :

« j'ai voulu ce projet comme une façon d'ouvrir nos quartiers à une culture à laquelle ils n'avaient pas forcément accès. Aujourd'hui, nombreux sont les habitants de Nanterre qui restent cloîtrés chez eux, sans jamais traverser le périphérique. Amener la



AMPÈRE

musique jusqu'à leur porte, c'est une action de rencontre et de partage. »

Un projet, né de la collaboration entre la commune de Nanterre et l'Office municipal HLM qui a plutôt bien fonctionné, puisque l'action sera reconduite l'année prochaine et pourrait même être organisée dans plusieurs autres communes d'Ile-de-France.

Pour l'occasion, l'appartement situé au fond du couloir a été transformé en salle de répétition. Depuis plus d'une heure, les concertistes Sébastien Surel et Paul Radais y répètent inlassablement leurs gammes et se préparent à jouer devant un public qui ne leur est pas forcément familier. « Il y a un véritable échange entre nous et les habitants. Nous leur offrons notre musique, et ils nous apportent cette écoute différente dont nous avons besoin pour nous remettre en question. À l'origi-



Pour faire partager l'amour de la musique, il faut du temps et de la conviction. Mais lorsque nous leur avons demandé leur participation, la plupart des artistes ont foncé tête baissée dans l'aventure ». Un événement qui n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation de Sylvain Dalilo, nouvel habitant de l'immeuble et référent du projet dans la HLM Heudebert: « j'ai emménagé ici il y a neuf mois seulement. Avant j'habitais un immeuble du XIème arrondissement de Paris et aucun de mes voisins ne se connaissait, ni ne se parlait vraiment. En accompagnant la mise en place de ce festival, j'ai voulu que les gens se rencontrent. » Pendant une semaine, Sylvain est allé frapper à la porte de ses voisins, leur parler, les informer de l'événement, pour les faire sortir de chez eux.

ne, les musiciens étaient loin des salles de concert. Nous étions des saltimbanques et nous nous déplaçons de village en village avec nos instruments. Ce soir, à Nanterre, c'est en quelque sorte un retour aux sources », explique Sébastien Surel.

Juste avant l'entrée des artistes, Dalila sort de chez elle pour apporter à l'auditoire un couscous fait maison. Il est 19 heures et les fumets du Maghreb se mêlent à la musique classique. L'alchimie commence à prendre. Les musiciens entament une passacaille et immédiatement, les piailllements des jeunes enfants s'arrêtent. C'est presque hypnotisés qu'ils regardent les deux archets filer le long des cordes. « nous avons surtout aimé Mozart. Si les musiciens n'étaient pas venus chez nous, c'est vrai que nous ne l'aurions peut-être jamais entendu », avouent Samia et Messilia, deux adolescentes de l'immeuble. « Je n'oublierai jamais cette soirée. Ici, ce n'est pas tous les jours qu'on entend de la musique classique et qu'on prend le temps d'être ensemble », continue, ravie, Frédérique, qui vit au troisième étage. Un succès donc. « Et pourtant, c'était la fête de l'Aïd », rappelle Dominique Laulanné, qui craignait que les communautés se replient sur elles-mêmes et n'ouvrent pas leur porte. Heureusement, ça n'a pas été le cas.

“ S’amuser et se cultiver ensemble, c’est ce que je veux offrir aux habitants de Nanterre ”

Et le résultat a été à la hauteur de ses espérances, car, au troisième étage, tout au long de la soirée, l'ascenseur n'a pas cessé de s'ouvrir : poussettes, parents, personnes âgées, jeunes. À la fin du concert, les plus petits partaient se coucher, mais les autres restaient pour parler avec les musiciens de l'expérience qu'ils venaient de vivre. « j'espère que ce moment de musique vous a plu et surtout que nous n'avons pas fait trop de fausses notes » s'amuse à conclure l'un des deux artistes, avant de quitter le palier encore rempli de monde. Et, ce soir, effectivement, il n'y a pas eu de fausse note. Juste des personnes d'âges et d'origines différents, réunies pour former un nouvel accord.



CHAMP AUX MELLES



PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET SOCIAL (PRUS)

PRUS UNIVERSITÉ



Dernier acte du processus de concertation : le vote pour ou contre le projet de modernisation des logements et des parties communes le 29 janvier dernier. Soixante-douze des quatre-vingt-deux participants ont voté pour et neuf contre.

Ce résultat confirme l'assentiment des locataires au projet, en grande partie issu du travail de réflexion mené par les habitants, les associations et les élus quartier depuis plusieurs années maintenant, plus récemment par les locataires et leur amicale au sein des ateliers.



Prochaine étape pour l'Office : l'élaboration de l'appel d'offres qui déterminera l'entreprise de travaux publics et le cabinet d'architecture pour la conception et la réalisation des travaux de modernisation et les maisons sur le toit. Sans nul doute une période très longue (coordination des multiples partenaires, processus administratif...). En tout état de cause, l'Office informera les locataires à chaque étape nouvelle.

En attendant, les déménagements se poursuivent et les escaliers des 9 et 11 allées de Bourgogne, où dix familles sont en attente d'une proposition, devraient être démolis au mois de juin.

Les relogements se poursuivent également allée du Poitou, avec plus vingt familles déjà relogées.

Le diagnostic social des locataires des allées Bretagne et Alsace devrait commencer au printemps.

Les permanences au 1 allée de Bretagne ont lieu en principe le mardi, alternativement le matin ou l'après-midi.

PRUS du Petit-Nanterre L'étape des Tulipes

Le 8 février dernier, cent cinquante personnes, en majorité de la résidence des Tulipes ont répondu à l'invitation des élus du quartier et de la présidente de l'Office à la Maison de l'Enfance. Mme Jocelyne PELMARD et M. Gilbert DUC représentaient le cabinet Le Frêne, chargé du diagnostic social.

À l'ordre du jour: la démolition programmée d'une partie de l'immeuble permettant une réorganisation du secteur avec de nouvelles constructions et des activités diversifiées, la présentation de la charte du relogement des locataires de la par-



tie détruite, celle des programmes neufs (le premier immeuble sera livré en avril prochain), la procédure de relogement, l'organisation du déménagement, la présentation de l'accompagnement social pour les personnes qui le souhaitent.

Après une introduction argumen-

tée et précise de la présidente de l'Office, et les explications des différents intervenants sur les points évoqués plus haut, un échange nourri et riche s'est engagé avec les locataires. Ceux-ci ont posé de nombreuses questions sur le projet et ont obtenu des réponses et des précisions les rassurant sur leur situation locative future. « Cité-mag » et le « bulletin mensuel » relaieront régulièrement les informations sur l'avancée du projet.

Jocelyne PELMARD et Gilbert DUC



TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE...



Le 8 mars prochain, ce n'est un secret pour personne, la télévision passe au numérique en Ile-de-France. Didier ROUAUD, Directeur Adjoint des services techniques a bien voulu répondre aux questions de Cité-Mag sur le sujet :



Cité-Mag : comment cela va se passer pour l'Office ?

Didier Rouaud : l'Office, en tant que propriétaire, a des obligations vis-à-vis de ses locataires et la réception de la télévision en est une. L'Office a missionné une société spécialisée, chargée d'intervenir sur les têtes de réseaux pour permettre la transmission de la TNT dès le 8 mars.

Cité-Mag : des locataires se posent de nombreuses questions, notamment ceux qui ont toujours un téléviseur analogique (avec un tube cathodique), que doivent-ils faire ?

Didier Rouaud : d'abord, ils ne sont pas obligés de s'équiper d'un téléviseur écran plat. Par contre, ils doivent se procurer avant le 8 mars si ce n'est pas encore fait, un boîtier individuel ou adaptateur TNT afin de capter les chaînes numériques terrestres. J'insisterai particulièrement sur une chose : le prix d'un boîtier varie de 20 à 50 euros pour un adaptateur simple tuner et de 70 à 120 euros pour un adaptateur double tuner.

Cité-Mag : les locataires équipés d'une TV écran plat ne sont donc pas concernés par ce boîtier ?

Didier Rouaud : effectivement, ce n'est pas nécessaire pour les locataires qui possèdent un téléviseur à écran plat avec TNT intégrée et HD ou qui sont équipés de l'ADSL (internet, téléphonie illimitée ou télévision par « box » neuf, free...) ou satellite.

Cité-Mag : doit-on changer la prise TV ou souscrire un abonnement particulier ?

Didier Rouaud : on ne change surtout pas la prise, il n'y a pas d'abonnement à souscrire pour recevoir les 18 chaînes en clair de la TNT. La seule chose à faire le 8 mars : faire une recherche automatique de chaînes (appelé scan) pour recevoir le nouveau plan de service TNT.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.tousaunumerique.fr ou appeler au 0 970 81 88 18 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8H00 à 21H00).

Désinsectisation



La campagne annuelle de désinsectisation commencée en février dans de nombreuses résidences s'achève dans d'autres en mars. C'est la société SNES qui est chargée de la réaliser.

On ne le rappellera jamais assez : pour être efficace, il est **INDISPENSABLE** que tous les appartements soient traités.

Nous insistons donc auprès de vous pour que vous facilitiez l'accès de votre logement soit en laissant une clé chez votre gardien, soit en étant présent, conformément à l'engagement de location que vous avez signé avec l'Office et qui stipule :

ARTICLE 9 : « Le locataire observera les règles fixées par le règlement sanitaire départemental et notamment celles relatives à la déclaration des maladies contagieuses, la destruction des parasites, rats, souris et insectes, le nettoyage et la désinsectisation.

L'intervention ne dure pas plus de 5 minutes par logement. Elle consiste à déposer quelques gouttes d'un gel inodore qui a pour propriété d'attirer les insectes et de les détruire.

Il est donc possible que vous en voyiez apparaître après le passage de la SNES.

Il est important que vous dégagiez les endroits de passages des blattes dans les pièces humides (meuble évier ou sous lavabo, arrière du réfrigérateur, cuisinière).

L'efficacité de ce produit est d'une durée de trois mois, vous ne devez donc pas toucher aux gouttes déposées durant toute cette période.

ANTENNE DU CENTRE

Joliot-Curie (I, II & III) : mercredi 2 mars
Jules Gauthier : mardi 8 mars

ANTENNE DU MONT-VALÉRIEN

Les Damades (collectifs et pavillons) et Félix Faure : lundi 7 mars
La Source, Paul Vaillant-Couturier, Saint-Just, Babeuf, Sabatier, Jean Moulin, E. Reclus, Garches, Cheval Moussé, Clémenceau : mardi 8 mars

ANTENNE DU PARC

7-11-15 Allée des Demoiselles d'Avignon, 151 avenue Pablo Picasso, 95 rue des Rosiers et Fontenelles Nord : mardi 1er mars

ANTENNE DU PETIT-NANTERRE

Les Pâquerettes : jeudi 3 mars
Muguets I et II, Aupébins, Lauriers I et II, Jeanne d'arc et LOPOFA : vendredi 4 mars.

BONNE RETRAITE TONIO !

Antonio MOREIRA, technicien de la société de chauffage SEEM, qui entretient les chaufferies de l'Office, fêtait le 3 février dernier, son départ à la retraite entouré de nombreux amis et collègues très divers (SEEM, Office, etc...) dont la présence illustre sa réputation d'homme sympathique doté d'un grand sens du contact.

En dehors du fait qu'Antonio est un excellent professionnel (les trois sociétés qui se sont succédé au service de l'Office ont tenu à conserver sa collaboration), c'est sa qualité d'écoute et son souci de bien servir les locataires qui l'ont rendu populaire auprès de nombre d'entre eux, notamment les plus âgés qui n'hésitaient pas à inventer un petit problème de température dans leur appartement pour avoir le plaisir de discuter un moment avec lui. Le Directeur général de l'Office, dans un petit discours amical à l'intention d'Antonio, a souligné ce trait en exprimant sa certitude qu'au fil des ans les locataires ont pensé qu'il s'agissait d'un agent de l'Office et a formulé le souhait que son remplaçant poursuive dans cette voie. Une nouvelle fois nous lui souhaitons une excellente retraite.



BRÈVES

DANS LE CADRE DE PLANÈTES MUSIQUES 2011
FESTIVAL DES NOUVELLES MUSIQUES TRADITIONNELLES À NANTERRE
DU 7 AU 9 AVRIL

Trois jours de musiques traditionnelles.
Des rendez-vous vous attendent dès le mois de mars...

Rencontre-débat... en musique
Jeudi 10 mars à 19h30

Pour faire de la musique, il suffit d'avoir des oreilles !

Agora, maison des initiatives citoyenne – 20, rue de Stalingrad – Entrée libre

Renseignements :

Gilles Duval 01 41 37 94 26

Stages

Informations et inscriptions aux stages par téléphone au 01 41 37 94 26 ou par courriel : culture@mairie-nanterre.fr

Stage de découverte des chants et rythmes du maloya

Samedi 5 mars 2011 de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h

à la Maison de la musique 8, rue des Anciennes-Mairies – 92000 Nanterre

Participation : 10 euros

Initiation aux chants et rythmes grecs et iraniens

Samedi 19 mars de 14h à 18h et dimanche 20 mars 2011 de 10h à 13h

à la Maison de la musique 8, rue des Anciennes-Mairies – 92000 Nanterre

Participation : 10 euros

Et aussi...

L'association Traddamus propose un Bal Musiques et danses du monde.

Samedi 12 mars 2011 à partir de 19h

Salle Jacques Decour, 2 rue des Rosiers

Renseignements 06 28 36 25 71

Programmation complète du festival sur

www.planetemusiques.fr et sur

www.nanterre.fr/envies/culture

Les nouvelles résidences



Du côté des
nouvelles résidences...



▲ 1ère tranche Ste Geneviève (La Boule) 71 logements en juin ▼



▲ 89 Avenue Félix FAURE 15 logements livrés en avril ▼



Ilot 3 au Petit Nanterre 29 logements en mai ▼



LA PHRASE DU MOIS



Le secrétaire d'État au Logement lors d'une manifestation à l'A.N.A.H., a confirmé clairement « que le logement social ne doit plus compter comme par le passé sur les financements qui lui étaient destinés signalant que les HLM doivent changer leur modèle économique ».

(Paru dans la lettre de février de la fédération nationale des directeurs d'offices publics de l'Habitat).

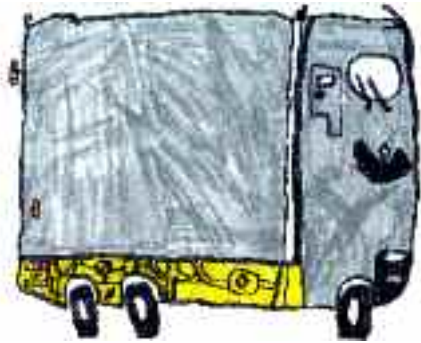
Alain CACHEUX
Président de la Fédération
Des Offices Publics de l'Habitat

Alain Cacheux, vice-président de la communauté urbaine de Lille Métropole depuis 1989, dont il est maire-adjoint depuis 1995, député du Nord, a été élu le 8 décembre dernier, Président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat en remplacement de Jean-Pierre Caroff qui n'était pas candidat au renouvellement de son mandat. Au cours d'une réception à l'Union sociale pour l'Habitat à Paris, Alain Cacheux a rendu hommage à son prédécesseur et a déclaré vouloir poursuivre, avec détermination et innovation, l'action fédérale pour l'affirmation du rôle des Offices dans les territoires et pour leur place dans l'Union. Il a souligné l'importance du rôle de la Fédération des Offices et exprimé sa détermination à œuvrer, dans le rassemblement des fédérations HLM, pour la défense et la mise en valeur du logement social.



▲ Terrasse 17 (Préfecture) 58 logements en juin ▼





Ramassage des gros objets

■ Berthelot:	jeudi 31/03 et 28/04
■ Joliot-Curie & Amandiers:	samedi 12/03 et 09/04
■ Heudebert:	vendredi 04/03 et 01/04
■ Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier	mercredi 02/03 et 06/04
■ Zilina, Paul Morin & Guignons:	mardi 01/03 et 05/04
■ André Doucet, Grands Buissons, Moulin Noir:	jeudi 03/03 et 07/04
■ Greuze, Colombe & Étang:	mardi 15/03 et 19/04
■ Champ aux Melles, Carriers, Champs Pierreux & Fontaines:	vendredi 18/03 et jeudi 22/04
■ Petit Nanterre:	mardi 08/03 et 12/04
■ Provinces Françaises & Jeanne d'Arc:	mercredi 09/03 et 13/04
■ Damades, Source & Sabatier:	samedi 19/03 et 16/04
■ Félix Faure & 4 Chemins	samedi 12/03 et 09/04
■ Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier:	samedi 26/03 et vendredi 23/04
■ Lorilleux, Fontenelles & tours Aillaud:	mercredi 16/03 et 20/04
■ Parc Nord, Aragon & Opéra:	mardi 15/03 et 19/04

BRÈVES

RÉSIDENCE PAUL VAILLANT-COUTURIER

DU MARDI 15 AU VENDREDI 18 MARS SE DÉROULERONT DES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ENROBÉ DU PARKING. CE SERA L'OCCASION ÉGALEMENT DE REFAIRE LE MARQUAGE AU SOL DES EMPLACEMENTS. ATTENTION : LES VÉHICULES NE POURRONT PAS Y STATIONNER ENTRE 8 HEURES ET 17 HEURES DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

IMPORTANT

**LA TRESORERIE
MUNICIPALE SERA DANS
SES NOUVEAUX
BUREAUX
73 RUE HENRI BARBUSSE
LE 21 MARS**

ÇA BOUGE À L'OFFICE !

Lionel MARGAS, jusqu'à présent technicien à l'Antenne du Centre en charge des résidences Champs Pierreux, Étang, la Colombe, Greuze, Carriers, Fontaines et Abbé Hazard, sera désormais l'interlocuteur des locataires du Champ aux Melles.

Riccardo BOISSEVAL lui remplace donc **Lionel MARGAS**. Il aura également en charge le secteur du centre-ville.

Départ à la retraite

D'**Herry FOUCAUD**, responsable technique de la cité du Champ aux Melles depuis 1993 pour être précis.

D'**Yveline BONY**, bien connue des locataires puisqu'elle était l'une des hôtesses d'accueil du siège.

De **Georgette HIMBLOT**, gardienne à la cité du Champ aux Melles, elle aussi prend une retraite bien méritée après 38 années passées au service des locataires.




Lionel MARGAS
Herry FOUCAUD



Riccardo BOISSEVAL
Yveline BONY




Conseil local de Nanterre
66 rue des amandiers, 92000 NANTERRE
Tél. 01 47 21 60 99 - Fax. 01 47 21 26 81
Mail. cnl-nanterre@orange.fr
permanence sans rendez-vous
1er et 3ème mardi de chaque mois de 18h à 19h30

Nous remercions les locataires qui ont renouvelé leur confiance à la CNL qui, avec 56,35 % des voix reste la première organisation des locataires du patrimoine de l'Office.

Demandeurs de HLM en attente depuis des années, sans-abri, ménages vivant en situation de surpeuplement, dans des habitats insalubres ou encore menacés d'expulsion, ce sont au total plus de 10 millions de personnes qui seraient touchés par la crise du logement en France, selon le 16e rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre.

En s'appuyant sur les statistiques les plus récentes, notamment celles de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), on dénombre d'abord 3,6 millions de personnes "non ou très mal-logées", dont 685 000 privées de domicile personnel.

S'y ajoutent 5 millions de personnes en situation de réelle fragilité dans leur logement à court ou moyen terme.

On peut compter également 1,2 million de ménages qui étaient en attente d'un logement social en 2010.

Le logement est un droit fondamental, un besoin essentiel pour tous. A le considérer comme une marchandise, le gouvernement pousse les prix immobiliers et les loyers à la hausse, réduit la capacité de production des logements locatifs sociaux, trompe la population en voulant faire croire que l'accession à la propriété généralisée est LA réponse à la crise du logement en France.

Lutter contre le mal logement, c'est agir pour une autre politique du Logement.

Pour cela, il faut entre autre :

- Revoir le Droit Au Logement Opposable sur la base des propositions du rapport du Conseil Économique et Social Environnemental (une vingtaine de propositions) et sur la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbain (SRU) en obligeant au respect des 20 % de logements sociaux locatifs dans un délai raccourci.

- Développer une politique foncière publique pour réduire la spéculation.

- Créer un service public du logement.

- Faire que Le livret A reste au service du financement du logement social et ne serve pas à gonfler les fonds propres des banques.

Pour la **CNL**, il est indispensable et urgent d'œuvrer à la création d'un rapport de force qui tisse les convergences les plus larges possibles permettant ainsi d'inverser cette situation.

Réflexions et propositions partagées, actions communes, la **CNL** s'engage. Il en va ainsi de notre participation à la journée d'action avec toutes les forces qui le veulent, notamment le mouvement associatif, les partis politiques et les organisations syndicales le samedi 12 mars 2011 pour l'arrêt des expulsions, contre le logement cher et pour la production massive de logements sociaux.

TRIBUNE DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANTS LES LOCATAIRES

Afin de permettre une meilleure expression des locataires dans le magazine qui leur est destiné, nous inaugurons, dans ce numéro, la tribune des administrateurs élus par les locataires. Les trois sensibilités présentes au conseil d'administration, la CNL, la CGL, la CLES disposeront d'un tiers de page chaque trimestre qu'ils pourront utiliser (ou non) sous leur entière responsabilité. Nous publions ci-dessous les tribunes qui nous sont parvenues de la part des administrateurs CNL et de celui de la CGL. La CLES n'a pas souhaité utiliser son espace cette fois-ci.



La **Confédération Générale du Logement** est une organisation syndicale du logement. Créée en 1954 à l'initiative de l'Abbé Pierre, la **CGL** est une association nationale des consommateurs reconnue représentative par les pouvoirs publics et indépendante des partis politiques, des cultes religieux et des syndicats.

Spécialisée dans le logement, elle regroupe des locataires, notamment HLM, des accédants à la propriété et des copropriétaires occupants.

Au travers de plusieurs centaines d'associations locales, elle se présente sur la plupart des départements où elle informe, conseille et aide des adhérents dans leurs actions de défense de leurs droits.

En tant qu'élu **CGL**, représentant des habitants au sein du conseil d'administration de l'OMHLM, je suis à votre disposition, pour créer ensemble des solutions aux différentes questions qui se posent dans le domaine de l'habitat et du renouvellement urbain. Les habitants ont l'expertise d'usage des lieux et de la ville et je suis fort engagé à faire valoriser leurs expériences.

Je suis à votre disposition pour apporter au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'HLM de Nanterre vos questions et vos solutions.

Ferrazhugo.c@gmail.com
06 15 73 67 60
OMHLM - A l'attention d'Hugo FERRAZ
93 avenue Joliot-Curie
92000 NANTERRE



Aucun texte ne nous a été transmis au moment de mettre sous presse.

**SATISFAIT(E) ?
PAS SATISFAIT(E) ?**

C 'est le retour de l'enquête triennale obligatoire que l'Office doit mener auprès de ses locataires comme tous les bailleurs sociaux pour mieux connaître leurs attentes et leur opinion sur leur cadre de vie, leur résidence et la qualité du service qui leur est rendu.

Cette enquête, dite « de satisfaction » a pour but de repérer les points sur lesquels l'Office doit améliorer ses pratiques et adapter la gestion du patrimoine au plus près des préoccupations des locataires.

Il s'agit d'une enquête téléphonique qui sera réalisée à partir d'un échantillon aléatoire de locataires. C'est la société spécialisée INIT qui a été missionnée par l'Office pour réaliser cette enquête.

L'entretien n'excède pas une quinzaine de minutes.

Les résultats de cette enquête seront présentés et commentés dans un prochain numéro de « Cité-mag ».

Enquête de satisfaction Du 14 mars au 4 avril



Vous êtes susceptible d'être contacté(e) parmi les neuf cents locataires qui seront sélectionnés d'une manière aléatoire dans les premiers jours du mois de mars.

Cette enquête a été confiée à la société INit, afin de garantir l'anonymat de vos réponses et l'impartialité de l'analyse des résultats.

Ceux-ci ne seront bien entendu, exploités qu'à des fins statistiques de recherche de progrès.

Si vous êtes choisi(e) parmi les neuf cents locataires retenus, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur de la société INit qui vous aura contacté(e).

Nous vous remercions de votre coopération

La Direction de l'Office

